

Le 17 mai 2021 à 14 h 30, les membres du Comité Syndical se sont réunis, sur première convocation, dans la salle Alauna 21 à Secondigny. 43 délégués étaient présents dans la salle (quorum à atteindre : 28 délégués).

Le secrétaire de séance est M. Nicolas RAGOT, délégué de la commune de Sauzé-Vaussais.

Les consignes sanitaires sont rappelées.

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Tous les débats seront repris dans le procès-verbal de la séance.

Délibérations :

### 1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MARS 2021

Le procès-verbal de la séance du Comité Syndical du SIEDS du 22 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

↳ Délibération n°21-05-17-C-01-128

### 2. ACCEPTATION DU TRANSFERT DE LA COMPETENCE MOBILITE AU SIEDS PAR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-VAL-DE SEVRE

Depuis son évolution statutaire, le SIEDS détient une nouvelle compétence en matière d'infrastructures de charge concernant la « création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge nécessaires à l'usage de véhicules électriques ou hybrides rechargeables ou de navires à quai, ainsi que des points de ravitaillement en gaz ou en hydrogène pour véhicules ou pour navires, l'exploitation pouvant comprendre l'achat d'électricité, de gaz ou d'hydrogène nécessaire à l'alimentation des véhicules ou des navires ». Le transfert de cette compétence doit faire l'objet d'une délibération concordante du membre et du SIEDS.

La Communauté de Communes du Haut-Val-de-Sèvre a transféré, par délibération respective en date du 28 avril 2021 cette compétence pour l'ensemble de son territoire. Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, ce transfert avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> juin 2021.

↳ Délibération n°21-05-17-C-02-129

### 3. DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET 2021

Cette décision modificative n°1 intervient pour corriger une erreur matérielle d'imputations comptables d'écritures de fonctionnement recettes mais aussi dans le cadre d'ajustements de crédits. Les élus du Comité Syndical acceptent, à l'unanimité, cette décision modificative n°1 qui s'équilibre à 0€.

↳ Délibération n°21-05-17-C-03-130

### 4. MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°20-10-19-C-08-182 RELATIVE A LA DELEGATION D'ATTRIBUTIONS DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT

Le Comité Syndical du 19 octobre 2020 a délégué au Président du SIEDS, pour la durée de son mandat, une série d'attributions.

Afin de rendre plus efficace l'administration du syndicat, il est proposé de modifier cette délibération du Comité Syndical pour la partie liée aux marchés publics et d'élargir la délégation au Président pour qu'il soit chargé pour la durée de son mandat de prendre toute disposition concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget. Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité, la modification de la délibération nommée ci-dessus.

↳ Délibération n°21-05-17-C-04-131

### 5. PROPOSITION DE NOMINATION AU COMITE DE SURVEILLANCE TECHNIQUE POUR LES FILIALES BIOGNV DE SÉOLIS MOBILITES :

Lors du dernier Comité Syndical, SEOLIS a été autorisée à créer une Société par actions simplifiée, filiale à 100%, dénommée SEOLIS Mobilités.

Lors du Conseil de Surveillance de SÉOLIS du 22 avril dernier pour la création de SÉOLIS Mobilités (SAS), il a été également validé la création des filiales de projet par Station BioGNV pour permettre aux acteurs du territoire d'y participer. Aussi, deux projets (Thouarsais et Bressandière) sont prêts. Il convient maintenant de proposer à SÉOLIS Mobilités les représentants du SIEDS au Comité de Surveillance Technique de ces sociétés de projets.

#### 5.2 SAS Station BioGNV Thouarsais

Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité, de désigner MM. Pierre-Emmanuel DESSEVRES et Patrice THOMAS, au sein du Conseil de Surveillance Technique de la SAS Station BioGNV Thouarsais.

↳ Délibération n°21-05-17-C-05-132

#### 5.3 SAS Station BioGNV Bressandière

Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité, de désigner MM. Dominique BROUARD et Patrick NIVELLE, au sein du Conseil de Surveillance Technique de la SAS Station BioGNV Bressandière.

↳ Délibération n°21-05-17-C-06-133

### 6. PARTENARIAT SIGIL : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA DDT 79 POUR LES SERVITUDES GAZ

Depuis 2015, la DDT a déjà intégré les conventions de partenariat SIGil pour les communes du département. Elle est en mesure de mettre à disposition des autres partenaires les données cartographiques numériques relatives aux servitudes d'utilité publique des canalisations de transport de matières dangereuses comme le gaz. Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité, de signer une convention qui encadre cette mise à disposition de ces données soumises à l'article R. 555-30 b) du Code de l'environnement, et impactant le département des Deux-Sèvres.

↳ Délibération n°21-05-17-C-07-134

Concernant les points suivants n°7 et 8, il convient de clôturer comptablement deux programmes de travaux : effacement et renforcement 2018. Le Comité Syndical accepte, à l'unanimité, la clôture de ces 2 programmes de travaux.

#### **7. CLOTURE DU PROGRAMME EFFACEMENT 2018**

↳ Délibération n°21-05-17-C-08-135

#### **8. CLOTURE DU PROGRAMME RENFORCEMENT 2018**

↳ Délibération n°21-05-17-C-09-136

#### **9. MODIFICATION DES CRITERES D'ATTRIBUTION DU PROGRAMME APMC**

La Commission Relations aux Collectivités propose au Comité Syndical d'ajuster les critères d'attributions du programme APMC et d'ouvrir deux projets par mandat pour les anciens périmètres des communes fusionnées. Les élus acceptent à l'unanimité.

↳ Délibération n°21-05-17-C-10-137

#### **10. CONVENTION DE PARTENARIAT AMI SEQUOIA**

Conformément à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), il convient de constituer le cadre du partenariat entre la FNCCR, le SIEDS et les EPCI membres du groupement. Les délégués du Comité Syndical acceptent, à l'unanimité, de conclure une convention de partenariat.

↳ Délibération n°21-05-17-C-11-138

#### **11. AUDITS ET ETUDES ENERGETIQUES REALISES SUR LE PATRIMOINE DES ADHERENTS DU SIEDS – FONDS DE CONCOURS APPELES PAR LE SIEDS**

Il convient d'approuver le principe du versement de fonds de concours de la part de ses membres en vue de financer des audits et études énergétiques portant sur les bâtiments publics desdits membres dans les conditions présentées dans la délibération. Le Comité Syndical accepte à l'unanimité.

↳ Délibération n°21-05-17-C-12-139

#### **12. CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION PAR LE SIEDS D'UN ECONOME DE FLUX AUX BENEFICES DES EPCI PARTENAIRES A L'AMI SEQUOIA**

Parmi les actions décidées dans le cadre de l'AMI SEQUOIA, figure le recrutement par le SIEDS de deux agents exerçant les fonctions d'économistes de flux. Ces deux agents auront vocation à fournir des conseils en orientation énergétique aux communes et EPCI membres du Syndicat et à animer une dynamique départementale concernant la rénovation énergétique des bâtiments. Aussi, ils (correspondant à partageront leur temps de travail entre, le SIEDS, les communes et les EPCI du territoire, étant précisé que 50% de leur temps de travail sera consacré aux conseils et à l'accompagnement des EPCI. Le Comité Syndical approuve, à l'unanimité, le principe de la mise à disposition des économistes de flux du SIEDS aux EPCI tel que défini dans la convention.

↳ Délibération n°21-05-17-C-13-140

#### **13. CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE STATIONS DEDIEES AUX MOBILITES DURABLES (BIOGNV, H2 VERT) EN NOUVELLE AQUITAINE**

Les syndicats d'énergie de Nouvelle-Aquitaine sont regroupés au sein d'une entente intitulée « territoire d'énergie Nouvelle-Aquitaine » (TENAQ) leur permettant d'échanger notamment sur des sujets de mobilités durables. Il apparaît que ces syndicats du TENAQ et/ou les sociétés dans lesquelles ils détiennent des parts pourraient participer à l'émergence de 25 stations BioGNV sur la Nouvelle-Aquitaine à l'échéance de fin 2025. Afin de promouvoir le développement de cette filière, une stratégie de communication à la maille régionale basée sur une identité de réseau commune avec la création d'un site internet et des actions de communication concertées sur les réseaux sociaux pourrait être mise en place. Pour ce faire, les délégués du Comité Syndical acceptent, à l'unanimité, de mettre en place une convention de partenariat.

↳ Délibération n°21-05-17-C-14-141

Sujets à débattre :

#### **14. MOBILITE ELECTRIQUE**

Le SIEDS souhaite développer la mobilité électrique sur le territoire. A cet effet, un schéma directeur est en cours d'élaboration sur le département. Ce sujet qui est en cours de réflexion, sera à nouveau abordé lors du prochain Comité Syndical.

#### **15. LES FOURNISSEURS D'ELECTRICITE EN DEUX-SEVRES**

Concernant cette thématique, un groupe projet travaille actuellement sur un document à destination des communes pour les informer et leur donner des éléments de réponse pour leurs concitoyens.

#### **16. POINT D'ETAPE SUR LE CADASTRE SOLAIRE**

Le cadastre solaire va permettre d'obtenir des données relatives à l'ensoleillement des toitures d'une zone géographique et ainsi avoir un outil de prospective concernant les disponibilités solaires. Un point d'étape est donné sur sa mise en place et son utilisation.

Une vidéo est diffusée à l'ensemble des délégués.

Thématique :

#### **17. CAMPAGNE DE SURVEILLANCE DES LIGNES ELECTRIQUES**

Comme habituellement, une thématique est présentée aux délégués et concerne pour cette réunion la campagne de surveillance des lignes électriques lancée par GEREDIS. Ainsi, ces survols en hélicoptère permettent de mieux cibler les interventions de maintenance sur les 5.900 km de réseau électrique aérien moyenne tension.

Informations :

## **18. COMMISSIONS SIEDS : COMPTE RENDU DES REUNIONS**

### Commission Relations aux Collectivités

Présentation du SIGil avec le PCRS et le cadastre solaire

Travaux :

- Etude des programmes
- Demande d'ajout d'un dossier pour le programme EFFACEMENT 2021
- Demande de subvention suite au vol de câbles du réseau d'éclairage public
- Demande de subvention pour l'installation de panneaux photovoltaïques
- Demande dérogatoire sur le programme Eclairage Public

### Commisson Concessions et Innovations

Suite de la galaxie de la fiscalité énergétique

Etudes des différentes possibilités de montages de sociétés commerciales offertes aux collectivités.

### Commission Communication

Pour le SIEDS :

- Magazine Dynamots de mai
- Lettre d'informations du SIEDS (NEWSLETTER)
- Assemblée Générale du 28 juin
- Espace collectivité : un point sur l'avancement
- Point Réseaux Sociaux

Pour SÉOLIS/GÉRÉDIS :

- Plans de communication Groupe SÉOLIS et GÉRÉDIS
- Campagnes publicitaires de SÉOLIS
- Communiqué de presse « campagne de survol hélico »

### Commission Transition Energétique

Rénovation énergétique des bâtiments publics :

- Le cahier des charges des audits énergétiques
- Comment fonctionnent les Certificats d'économies d'Energie (CEE) ?
- Programme de soutien à l'investissement pour les travaux
- Calendrier

Partenariat pour le développement d'un réseau de stations dédiées aux mobilités durables en Nouvelle-Aquitaine

Actualités pôle production EnR

## **19. COMPTE RENDU DES DELEGATIONS AU BUREAU SYNDICAL ET AU PRESIDENT**

Les élus ont pris connaissance des décisions du Bureau Syndical et du Président en application des délégations autorisés par le Comité Syndical.

## **20. CALENDRIER DU 1ER SEMESTRE 2021**

### \*Réunions institutionnelles :

- Lundi 14 juin à 15h00 : Bureau Syndical
- Lundi 28 juin à 10h30 : Comité Syndical  
à 14h00 : Assemblée Générale

### \*Réunions des commissions :

- 28 mai à 10h30 au SIEDS : Concessions et Innovations
- 8 juin à 10h00 à CHAURAY : Communication
- 9 juin à 10h00 à SEOLIS : Transition Energétique
- 22 juin à 10h30 à CHAMPDENIERS : Concessions et Innovations
- 24 juin à 14h30 à SEOLIS : Relations aux collectivités

## **21. QUESTIONS DIVERSES.**

Petit rappel quant à l'utilisation des adresses mails SIEDS de chaque délégué du Comité Syndical :

*Fin de séance : 16h30*